

'RESOLUTION ET NOTE EXPLICATIVE POUR UNE EVALUATION DU CERN'

La récente Communication du Directeur général vous a permis de prendre connaissance du texte intégral de la 'Résolution et Note explicative pour une évaluation du CERN' adoptée à l'unanimité par le Conseil de l'Organisation le 20 février dernier.

Dans cette Communication, le Directeur général se propose

'd'informer régulièrement le personnel, de lui faire partager les vues, préoccupations et les espoirs de la Direction, sur les sujets d'actualité qu'il est légitime que le personnel connaisse'.

L'Association du Personnel a toujours insisté en ce sens, et nous ne pouvons qu'approuver cette décision.

Dans cette Résolution, nous prenons note de toutes les déclarations positives du Conseil sur les succès scientifiques et technologiques du CERN, et sur le fait que le Conseil reconnaît formellement que la future prospérité économique et sociale de l'Europe doit s'appuyer sur une recherche fondamentale de haut niveau.

Nous reconnaissons, avec le Directeur général, qu'il n'y a rien d'exceptionnel à entreprendre un examen avant de prendre des décisions importantes. C'est bien là une approche rationnelle que nous avons toujours demandée (*voir notre lettre ouverte de nov.85*). La semaine dernière encore, le Comité de Concertation Permanent (CCP) unanime, a recommandé au Directeur général d'entreprendre une étude complète de toutes les structures administratives de l'Organisation, étude que l'Association du Personnel avait demandée bien avant **que ne soient prises les décisions** de restructuration que vous connaissez !

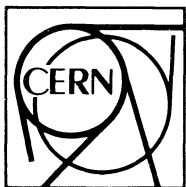
Aussi nous serons prêts, ainsi que le demande le Conseil de l'Organisation, à fournir au groupe d'évaluation toutes les informations nécessaires et à accepter toute collaboration jugée désirable.

De plus, comme cet examen représente une tâche prioritaire pour 1986, qui nous concerne tous, (comme mentionné au dernier CCP par les représentants de la Direction), nous sommes prêts à participer à toutes les études requises.

Par ailleurs, certains changements apparus entre le texte initial de la résolution proposée par le Royaume-Uni et le texte final approuvé par le Conseil, méritent notre attention.

Le texte initial donnait au Groupe d'évaluation la mission de :

'donner des avis au Conseil sur la façon dont les programmes du CERN, ses tâches, ses ressources, sa structure, son exploitation ainsi que l'emploi et le développement futurs de ses installations pourraient être redéfinis de façon à fonctionner avec le meilleur rapport coût-efficacité possible et en tirant le maximum d'avantages des crédits investis, et ce à différents niveaux de financement par les Etats-Membres actuels, allant de contributions constantes, au niveau 1986, à des contributions réduites de 25%, exprimées dans tous les cas en valeurs réelles de 1986 et pour les 5 à 7 prochaines années.'



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

et la version finale de :

'donner des avis au Conseil sur la façon dont on pourrait faire évoluer les ressources humaines et matérielles du CERN, ses conditions d'emploi, sa structure, son exploitation ainsi que l'emploi et le développement futurs de ses installations de façon qu'ils fonctionnent avec le meilleur rapport coût-efficacité possible et en tirant le maximum d'avantages des crédits investis, et ce à différents niveaux de financement par les Etats-Membres actuels, et d'en évaluer les conséquences pour les programmes du CERN et les services assurés aux Etats-Membres.'

Remarquons que ce mandat permet au groupe d'évaluation de conclure que le financement actuel du CERN n'est pas suffisant pour réaliser les programmes dont il a la charge ! Cependant, les intentions des Etats-Membres ne vont pas dans ce sens et nous devons être particulièrement attentifs au sens réel de l'apparition dans le mandat de **'l'évolution des ressources humaines du CERN et des conditions d'emploi'**.

Rappelons qu'au Conseil de juin dernier, de nombreuses délégations avaient déjà souligné l'importance de la physique des Hautes Energies en Europe, ainsi que la position de tête du CERN dans le monde, position que ce Laboratoire devrait absolument conserver, mais les débats avaient laissé croire que le personnel pourra supporter la plupart des restrictions envisagées (*budget, réduction d'effectifs, conditions sociales...*) (voir notre article dans le BUH 28/85 du 8 juillet).

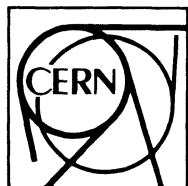
Aussi trouvons-nous intéressante la déclaration (*), par le Directeur général au Conseil lors du débat sur ce Groupe d'évaluation.

'J'ai confiance, et je pense que tout l'esprit des discussions de ces derniers jours le confirme (et soutient ma conviction), que, bien que cela ne soit pas mentionné dans le texte, le CERN, le Directeur général et le personnel auront la possibilité de faire leurs commentaires sur le résultat des suggestions du groupe et que le Conseil, avant de prendre ses décisions finales, prendra en compte tout commentaire que nous pourrions faire sur ces recommandations'.

A coup sûr, l'Association du Personnel sera prête à faire tous les commentaires que le résultat de l'examen du Groupe rendra nécessaires et à les faire connaître au Conseil !

(*) traduite par nos soins.

Comité Exécutif
3 mars 1986



STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

‘RESOLUTION AND EXPLANATORY NOTE FOR A CERN REVIEW’

The Director-General's recent Communication has given you the opportunity to become familiar with the entire text of ‘Resolution and Explanatory Note for a CERN Review’ which was adopted unanimously by the Council on 20 February 1986.

In his ‘Communication’ the Director-General states his intention

‘to periodically inform the personnel.... and to explain all the preoccupations, the views and the hopes of the Management... on present problems of interest to all and about which they should know’.

The Staff Association has always worked to this end and we can only welcome this decision.

We note that in this Resolution the Council makes positive statements concerning CERN's scientific and technological achievements and that the Council formally recognizes that Europe's economic and social prosperity in the future must be founded on an advanced programme of fundamental research.

We join with the Director-General in recognizing that there is nothing unusual in undertaking an examination of CERN before important decisions are taken. Indeed, it is a logical approach that we have always called for (*see our Open Letter, Nov. 1985*). Only last week the Standing Concertation Committee (SCC) unanimously recommended that the Director-General undertake a comprehensive study of the activities of the Organization's administrative structures, a study called for by the Staff Association well before the decisions to re-structure with which you are familiar were taken !

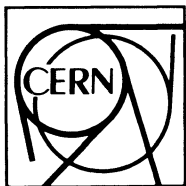
The original text instructed the Review Group to :

advise the Council how CERN programmes, tasks, resources, structure, operations and future use and development of facilities might be redefined to operate with maximum costs effectiveness and value for money at alternative levels of funding by present Member States ranging from constant contributions at 1986 levels to contributions reduced by 25%, expressed throughout in 1986 real terms, over the next 5-7 years.

whereas the final text instructs it to :

‘advise the Council how human and material resources, employment conditions, structure, operations and future use and development of facilities might be developed to operate with maximum cost effectiveness and value for money at alternative levels of funding by present Member States, and to assess their consequences for the CERN programmes and for the services to Member States.’

These terms of reference allow the Review Group to conclude that current CERN funding is not adequate to carry out its programmes ! But that is not the goal of the Member States and we must be particularly vigilant to the real significance of words like *development of CERN's human resources and employment conditions*.



ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

If we think back to last June's Council session, we note that many delegations stressed the importance of high-energy physics in Europe and the fact that CERN leads the world in this sphere, a lead which it is imperative that this Laboratory retain. The statements made did, however, imply that the staff could bear most of the cuts envisaged in budgets, staff numbers, social conditions, etc. (*see our article in WB 28/85, 8 July 1985*).

So we find it interesting that, during the debate on this Review Group, the Director-General made, in English (*), the following statement :

'I trust, and I think that the whole spirit of the discussions of the last few days confirms this and lends support to my belief, although it is not mentioned in the paper, that CERN, the Director-General and the staff will have the possibility to comment on the outcome of the suggestions of the Group and that Council, before taking its final decisions, will take into account whatever comments we might have on these recommendations'.

The Staff Association will react appropriately to the results of the Review Group's examination, and that it will make its position known to the Council !

(*)our translation.

Executive Committee
3 March 1986

CONSEIL DU PERSONNEL

La prochaine réunion du Conseil du Personnel se tiendra le :

MARDI 11 MARS 1986, à 16h.00
Salle du Conseil, Bâtiment Principal

Ordre du jour

1. Election du Président de séance
2. Adoption de l'ordre du jour proposé
3. Approbation du compte rendu du Conseil tenu le 4 février 1986
4. Pensions
5. Traitements (CCEC)
6. Réunion du Conseil du CERN du 20 février 1986
7. Professeurs de Langues (CCP du 7.3.86)
8. Réunions des Groupes électoraux
9. Divers
 - Temps choisi

Nous vous rappelons que les séances du Conseil sont publiques, et que vous pouvez y assister : **vous avez là l'occasion de prendre connaissance des derniers développements sur toutes ces questions.**

Cependant seuls les délégués de l'Association du Personnel peuvent participer activement au débat, et nous vous invitons dès à présent à prendre contact avec eux pour leur soumettre les questions que vous aimeriez voir posées.

COLLECTES A LONG TERME

Nous avons reçu une demande de récupération de matériel électronique (oscilloscopes, etc..) et nous **cherchons un électronicien** qui accepterait de tester et éventuellement de réparer à l'occasion de tels matériels avant son envoi dans le TIERS-MONDE.

Contacter : J.P. LAGNAUX ☎ 6515.
Jose MONTEIRO ☎ 6636.

CLUBS

YOGA

Quelques places sont disponibles aux séances de **MARDI, MERCREDI à midi** et **MERCREDI, 17h.30 ou 18h.45.**

Les inscriptions sont prises dès maintenant pour une période allant jusqu'à fin juin 1986.

Toute information et inscription peut être prise auprès de N.DUNAND ☎ 4481.

RUGBY

FIN DE LA TRÊVE

Seniors. Entraînements :

- . le lundi, Salle de la Golette à Meyrin, à 18h.00.
- le mercredi à 18h.30 au terrain.

Matches programmés suivant le temps.

Juniors. Entraînements le mercredi à 18h.30 et le vendredi à 19h.00.

Cadets. Entraînements le mercredi à 18h.30, le vendredi à 19h.00.

Minimes. Entraînements le mercredi à 17h.30 au terrain. Pour la salle du mardi soir, voir avec ZAMBELLI.

Ecole de Rugby. Dès 7 ans, inscrivez vos enfants.

Entraînements le mercredi à 17h.15 au terrain, le samedi à 14h.00 ou tournoi suivant calendrier. Donc samedi 8 mars **tous au terrain.**

Prochain match

Cadets. Samedi 8 mars, à Gex, contre Annecy. Départ Place de St. Genis, à 13h.30.

ELECTROSOLAIRE

La 9^{em} réunion du Club aura lieu le

MARDI 11 MARS 1986, à 18h.00
Salle de la Théorie, Bât. 4, 3^{em} étage

Véhicules solaires pour le 'Tour de sol 1986' et 'le Grand Prix solaire de Meyrin'.

11^{em} bilan de la 'sponsoration' : décisions.